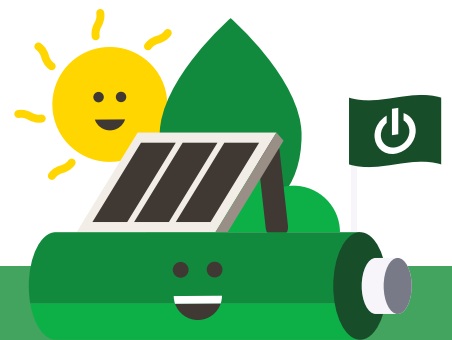


Appel à Initiatives Locales pour le développement de projets d'énergie renouvelable

« Un territoire, une centrale de production d'énergie en circuit-court »



Résumé

Vous êtes une collectivité ? Un collectif citoyen engagé en faveur du développement durable ? Un acteur économique soucieux de contribuer à la transition de votre territoire ?

Planète OUI s'engage à faciliter l'émergence d'un circuit-court de l'énergie renouvelable en : développant et exploitant de nouveaux actifs de production d'énergies renouvelables, mettant en place une gestion locale de l'énergie produite et favorisant l'efficacité énergétique et la création de nouvelles solidarités.

Le rapport 2018 du GIEC¹ indique que 50 à 70% des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ont vocation à être « mises en œuvre à l'échelon infranational ».

La France dans le cadre de la COP-21 s'est engagée à réduire sa consommation énergétique et développer sa production d'énergie renouvelable. Ces engagements sont détaillés dans la stratégie française pour l'énergie et le climat ou programmation pluriannuelle de l'énergie ; ainsi, en 2028, les énergies renouvelables devront représenter 36% de la production électrique, contre 23% en 2019.

50 à 70% des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ont vocation à être « mises en œuvre à l'échelon infranational »

Les collectivités françaises sont au rendez-vous et s'engagent à travers des politiques ambitieuses d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable, détaillées dans des Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, des Plans Climat, Air, Énergie Territoriaux ou encore des Schémas de Développement des Énergies.

Cet appui des collectivités au développement des énergies renouvelables **est fondamental**. En effet, avec les énergies renouvelables, les installations de production prennent une taille humaine, cohérente avec l'échelle territoriale des collectivités. **Décentralisées par nature, elles reposent sur des unités de production disséminées**, qui rapprochent production et consommation, permettant de renforcer la sécurité de notre réseau électrique, dont les collectivités sont parties prenantes.

Par ailleurs, le développement de **projets citoyens**, soutenus par les collectivités, associant les habitants et les acteurs de la vie économique locale, permet

de territorialiser la valeur ajoutée créée par les énergies renouvelables. Cet élément est fondamental dans le contexte d'une nécessaire relance économique, qui doit se faire au service des territoires.

Créant de nouveaux liens et de nouvelles solidarités, les projets locaux de transition énergétique renforcent la résilience des communautés et leur capacité à s'adapter au changement climatique. Ces projets répondent ainsi à la volonté des citoyens de s'impliquer dans la transition énergétique respectueuse de l'environnement. C'est le sens même de la transition écologique et solidaire.

Seules les collectivités ont la capacité d'impulser un déploiement harmonieux et de proximité des énergies renouvelables sur leur territoire, en intégrant les attentes et les besoins de leurs concitoyens. De la commande publique à haute valeur environnementale, à la mise à disposition du domaine public pour le développement d'actifs, en passant par une planification territoriale favorable au développement de projets renouvelables, les collectivités ont donc un rôle majeur dans la transition énergétique que Planète OUI et le fonds régional OSER EnR promeuvent.

Comment favoriser le développement d'un projet ?

La preuve par l'exemple



La **ville de Grigny (69)** a lancé un appel à projet pour déployer sur son territoire un « smart grid communal ». Planète OUI, au côté d'une dizaine d'acteurs publics, privés et associatifs, relève le défi et propose :

- D'accélérer la solarisation du territoire en solarisant les toitures et parkings attenants d'une dizaine de bâtiments publics et en accompagnant les particuliers et les professionnels à l'autoconsommation
- Aux habitants du territoire une offre de fourniture d'électricité verte, locale et compétitive pour augmenter la part des énergies renouvelables dans les consommations du territoire
- D'accompagner tous les acteurs du territoire (particulier, collectivités et professionnels) à la réalisation d'économies d'énergie et à leur valorisation
- De faciliter l'émergence d'une société de production d'énergies citoyennes, et de mettre en place des actions de lutte contre la précarité énergétique
- De déployer des solutions de mobilité électrique



L'agglomération de Riom Limagnes et Volcans

a lancé un appel à initiative privée afin de sélectionner un opérateur pour la solarisation de sites privés et publics. C'est un total de 20 MWc qui ont préalablement été identifiés par l'agglomération et qui servira d'intermédiaire entre le groupement Planète OUI / Corfu solaire et les entreprises.

Planète OUI développe **un projet d'autoconsommation collective sur la ZAC de Savoie Technolac à La Motte-Servolex**, associant toitures photovoltaïques et ombrières de parking, pour une puissance totale de 1 600 kWc. Planète OUI investit dans les actifs de production et porte le montage de l'opération d'autoconsommation collective.

Détails de l'Appel à Initiatives Locales

Planète OUI est prêt à s'engager au cœur des territoires en mettant à disposition son expertise dans la gestion des énergies renouvelables pour développer des circuits-courts de l'énergie.

L'objet de cet Appel à Initiatives Locales est donc d'identifier des territoires où les collectivités souhaitent voir émerger des projets renouvelables et de circuit-court de l'énergie.

Les projets peuvent être à tout stade de développement, de la première idée à la recherche de partenaires pour certaines prestations.

Objet de l'Appel à Initiatives Locales

Initier et développer des projets de production d'énergies renouvelables

Planète OUI mobilise son expertise pour accélérer le développement de projets d'énergies renouvelables :

- Dimensionner au mieux les installations de production, en fonction des données liées au projet (ensoleillement, consommation des sites...);
- Étudier différents modèles économiques intégrant la valorisation de l'énergie afin de maximiser la valeur ajoutée de vos projets ;
- Prendre en charge la structuration juridique du projet ainsi que les démarches administratives telles que la demande de raccordement ou de permis de construire ;
- Investir en laissant une part ouverte aux acteurs du territoire ;
- Coordonner le développement ;
- Réaliser le suivi de l'exploitation et de sa performance.



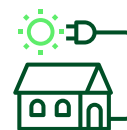
Zoom sur le co-investissement

Planète OUI co-investira au capital des sociétés de projet. L'investissement peut se faire aux côtés d'acteurs du territoire, dont les collectivités après mise en concurrence. Cet engagement de long terme permet notamment une meilleure acceptation du projet. En effet, tous les acteurs partagent les mêmes intérêts, sur la durée. C'est ainsi un rôle de coopération que prône Planète OUI.

2. Consommer localement l'électricité produite

Planète OUI mettra son expertise de gestionnaire d'énergies renouvelables au service des projets de votre territoire afin de déterminer le meilleur mode de valorisation de l'électricité produite. Ainsi, la production pourra être valorisée sur les marchés, via les offres innovantes et compétitives de Planète OUI ou encore localement.

Dans une logique de circuit-court, en vue de territorialiser la valeur ajoutée créée par les énergies renouvelables, Planète OUI pourra proposer aux riverains des actifs de production une offre de fourniture verte, compétitive et locale. Ainsi, les consommations des riverains des actifs de production seront en partie couvertes par la production locale.



Zoom sur l'autoconsommation individuelle

Afin d'accélérer la transition énergétique du territoire et d'augmenter la production locale, Planète OUI proposera aux acteurs du territoire (particuliers et professionnels) des solutions personnalisées d'autoconsommation individuelle.

3. Économiser l'énergie

Planète OUI proposera aussi leurs services à tous les acteurs de votre territoire pour réduire leur consommation d'énergie. Le premier volet de cet accompagnement concerne le changement de comportement des particuliers via la réalisation d'écogestes. Le second volet est relatif à la réalisation d'économies d'énergies par des mesures d'efficacité énergétique (rénovation) et à leur valorisation. Ici encore, dans une logique de circuit-court, notre objectif est de territorialiser la valeur ajoutée créée par les travaux de rénovation.

4. Développer des énergies citoyennes et solidaires

L'intérêt général, l'intégration locale et l'implication des citoyens au cœur des projets étant des principes clés pour Planète OUI, la mise en place d'investissement ou de financement participatif sera proposée dans le cadre du développement des projets. Par ailleurs, des solutions de lutte contre la précarité énergétique, en partenariat avec des associations locales, pourront aussi être mises en place via la création de cagnottes solaires ou de « dons d'électrons ».

Projets cibles

Les projets pouvant être développés par Planète OUI devront respecter quelques principes, tels que l'intérêt général, le respect de l'environnement ou encore l'ancrage local, afin d'être en ligne avec les valeurs déployées par notre entreprise.

Electricité renouvelable

Par leur taille et leur aspect local, les projets solaires photovoltaïques en toiture/ombrières ou au sol seront privilégiés. Les projets pourront ensuite valoriser leur énergie soit en vente totale (contrat aidé par l'État), soit en autoconsommation par des sites publics ou privés.

3 types de projets :

- Toitures/ombrières en autoconsommation
- Installations en injection totale (dont centrale au sol) de puissance inférieure à 300 kWc
- Installations en injection totale (dont centrale au sol) de puissance supérieure à 300 kWc et jusqu'à quelques mégawatts crête

D'autres projets d'énergie renouvelable que les acteurs du territoire souhaiteraient voir se développer pourront être considérés.

Gaz renouvelable

Les projets de méthanisation pour injection de biométhane, seule technologie aujourd'hui mature de production de gaz renouvelable seront privilégiés. Les projets à majorité agricole ou sur des stations d'épuration seront regardés en priorité, de par leur taille restreinte et leur intégration locale facilitée. Néanmoins des projets industriels ou de production d'électricité seront aussi étudiés.

Localisation

Cet Appel à Initiatives Locales est valable pour toute la France métropolitaine, à l'exception des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France qui font l'objet d'appels séparés.

Vous êtes une collectivité de la région Auvergne-Rhône-Alpes ?

Découvrez notre [Appel à Initiatives Locales en collaboration avec le fonds régional OSER ENR.](#)

Vous êtes une collectivités de la région Hauts-de-France ?

Découvrez notre [Appel à Initiatives Locales en collaboration avec la SEM Energies Hauts-de-France.](#)

Validité

Cet Appel à Initiatives Locales est valable **jusqu'au 31 décembre 2021.**

Contacts

Sophia Popoff

**Responsable Collectivités
et Affaires Publiques**

sophia.popoff@planete-oui.fr

06 48 40 07 85

Ionna Rigaud

**Responsable Développement
de la production ENR**

ionna.rigaud@planete-oui.fr

06 20 23 63 22

Présentation de Planète OUI

Pionnier de la fourniture d'énergie **100% renouvelable** depuis 2007, Planète OUI est un fournisseur français d'électricité verte et de biogaz. Pour accélérer le développement des énergies renouvelables et les rendre accessibles au plus grand nombre, Planète OUI s'appuie sur son **expertise** pour travailler main dans la main **avec des producteurs français** de sources renouvelables. Des offres innovantes permettent à tous de préserver la planète, tout en préservant leur budget. Planète OUI représente aujourd'hui plus de 100 000 clients particuliers, entreprises et collectivités. La société comprend plus de 130 collaborateurs basés à Lille et Lyon (en Auvergne-Rhône-Alpes).

Planète OUI maîtrise **l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies renouvelables**, de la production à la fourniture. Grâce aux relations que nous avons mises en place avec nos producteurs partenaires, nous couvrons **100 % de l'approvisionnement de nos clients en électricité 100 % verte et française**. L'objectif étant à terme de s'approcher d'un équilibre production – consommation renouvelable en temps réel. Après ses premiers investissements dans des toitures solaires, Planète OUI souhaite continuer sur cette lancée et accélérer son implication dans la création de nouveaux actifs renouvelables.

Planète OUI est par ailleurs engagé dans une approche de la transition énergétique qui implique davantage le consommateur afin qu'il en devienne un acteur. Cette démarche se traduit par :

- Le développement de services de suivi et de maîtrise de la demande en énergie pour les consommateurs;
- Le déploiement d'une offre de services dédiée à l'autoconsommation individuelle et collective, pour les particuliers et les professionnels comprenant la gestion de l'énergie (rachat de surplus et fourniture complémentaire);
- La mise en place d'offres de gestion locale d'énergie intégrant différentes dimensions (fourniture locale, développement d'actifs, aide à la rénovation énergétique et lutte contre la précarité énergétique).



Ces efforts ont été récompensés en novembre 2019 par la **1^{ère} place ex æquo de Planète OUI au classement Greenpeace** des fournisseurs d'électricité vraiment verte.

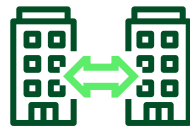
Ce classement juge de l'engagement des fournisseurs proposant des offres d'électricité vertes. Les points d'attentions sont notamment : la provenance de l'énergie verte et de la garantie d'origine, les investissements dans les actifs renouvelables et la participation dans les énergies fossiles.

Ils nous font confiance



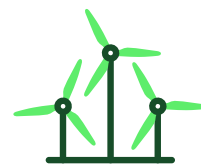
100 000

particuliers pour leur fournir une électricité 100% verte et française



5 000

professionnels pour leur fournir une électricité 100% verte et française dont RadioFrance, ZePlug, Arte, l'Occitanie, Bioflandres, NotreLogis



Des producteurs

tels que Valorem, Innergex, Enertrag, Nordex, BayWa.r.e, Terre et Lac Solaire pour la gestion et la valorisation de l'électricité produite par leurs centrales



Des collectivités

pour leur fournir une électricité 100% verte et française (Nantes Métropole, le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier ou l'Agence Régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire) mais aussi pour valoriser localement leur production (Communauté d'Agglomération de Roanne et la centrale solaire de 5 MWc de Montretout) ou pour accélérer la transition énergétique sur leur territoire (Ville de Mornant dans le cadre du projet multidimensionnel « L'énergie des mornantais.es »)